

Rédaction juridique de 2^{ème} série de Bachelor

Organisation du travail de rédaction

- **Professeur :** Neri-Castracane G.
- **Enseignement :** Fondations, associations et sociétés coopératives

- a) La rédaction juridique dans cet enseignement exige-t-elle des prérequis ? Oui
➤ Si oui, lesquels ? Les étudiants doivent suivre le cours correspondant.
- b) Les étudiants sont-ils convoqués au début du semestre ? Oui
➤ Si oui, selon quelles modalités (moodle, mail, annonce, etc) et quand ? Tous les étudiants inscrits sont convoqués par courriel à une séance d'information qui se déroulera au début du semestre de printemps 2023.

- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui

Choix des sujets : Les étudiants peuvent proposer des sujets qui devront toutefois être validés par la Professeure avant d'être traités.

- d) Quelles sont les étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Choix du sujet	Mardi 19 mars 2024
2. Reddition du plan détaillé et de la bibliographie générale	Mardi 16 avril 2024
3. Remise de la version définitive	Mardi 21 mai 2024

Commentaires : Les dates données dans ce document ont une valeur purement indicative. Les dates qui font foi seront arrêtées lors de la séance d'introduction susmentionnée. Les délais ne sont pas prolongeables et leur non-respect est sanctionné.

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version avec commentaires ? Non
- f) Les sources sont-elles aussi dans une autre langue que le français ? : Oui
➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ? : Allemand et anglais.
- g) Modalités d'évaluation (forme, fond, etc) : Qualité du travail de rédaction quant au fond et quant à la forme (orthographe et grammaire) ; clarté, originalité et précision de la réflexion personnelle, et utilisation appropriée des sources pertinentes.

Autres commentaires : Il n'y a pas de correction intermédiaire. Le suivi des étudiant-e-s est toutefois assuré, des rendez-vous pour poser des questions sont possibles. Pour des raisons d'organisation, la rédaction juridique en droit des fondations, associations et sociétés coopératives **n'a lieu qu'au semestre de printemps.**